TRAVAILLER CHEZ 1823 CONSULTANTS

1823 CONSULTING CONSULTANTS

Nous travaillons sur une diversité de projets avec différents clients. Travailler avec nous offre un **environnement de travail stimulant** au sein d'une équipe de gens hautement qualifiés. Ce qui nous distingue, c'est notre engagement envers le client, l'obtention de résultats et le respect des délais.

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE-LOISIRS
avec possibilité de télétravail

+ DE 50 COLLABORATEUR.RICE.S

BUREAUX/SUCCURSALES :
Boisbriand, Calgary, Fermont, Gatineau, Mont-Laurier, Montréal, Piemont, Québec, Toronto, Val-d'Or, Vancouver

L'ENVIRONNEMENT ET L'EXPÉRIENCE EMPLOYÉ.E

ACTIVITÉS SPORTIVES

REPAS D'ÉQUIPE

DIVERS ÉVÈNEMENTS

ACTIVITÉS DE LOISIRS

PARTY D'ÉTÉ

PARTY DE NOËL

Nous sommes une société de conseil en ingénierie qui se concentre sur le secteur minier. Notre entreprise se spécialise dans la gestion de projets, l'ingénierie d'infrastructures de surfaces et souterraines, ainsi que le traitement des eaux. Les membres de notre équipe ont participé à des projets majeurs au Canada et dans le monde entier.

GESTION DE PROJETS

INGÉNIERIE

TRAITEMENT DES EAUX

AVEC PLUS DE 50 COLLABORATEUR.RICE.S, NOUS AVONS À CŒUR DE DÉVELOPPER NOTRE CULTURE D'ENTREPRISE EN RESPECTANT NOTRE MISSION, EN METTANT L'ACCENT SUR NOS PRIORITÉS AFIN D'ANCRER NOS VALEURS.

PRIORITÉS

- Qualité
- Santé et Sécurité
- Engagement

MISSION

Collaborer avec diverses parties prenantes pour échanger, créer et livrer des solutions pratiques, durables et créatives

VALEURS

- Confiance
- Collaboration
- Persévérance
- Fierté

LES AVANTAGES

- Entreprise en pleine croissance cherchant des employé.e.s clés
- Possibilités d'encadrement et de mentorat avec des employé.e.s et sous-traitants d'expérience.
- Possibilité d'évolution
- Gestion de projets variés et définis selon les besoins et les attentes de l'employé.e
- Possibilité de télétravail à 100 %
- Employé.e.s et clientèle établis partout à travers le Canada
- Salaires très compétitifs
- Assurance collective couverte à 80 % par l'employeur
- Programme d'épargne collective :
  - Régime d'épargne (REER)
  - Régime de participation différée des bénéfices (RPDB)
  - Contribution de l'employeur à 50 %
  - Grande variété de fonds disponibles
  - Frais de gestion réduits
  - Accès à des outils de planification de retraite

Pour plus d'informations
info@1823.ca